PRODUIT PISCINE

CHLORE CHOC PASTILLE 20G



CHLORATION CHOC RÉTABLISSEMENT DU TAUX DE CHLORE

Mode d'emploi

Chloration-choc pour rattraper une eau verte/trouble : 5 pastilles pour 10 m³ d'eau. Mettre les pastilles dans le skimmer, filtration en marche, ou dans le diffuseur flottant (ne jamais mettre plus de 5 pastilles à la fois dans le diffuseur).

Rétablissement de la teneur en chlore : 1 pastille pour 10 m³ d'eau pour remonter la teneur en chlore de 1 mg/l.





Précaution d'emploi : NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DISSOUDRE AVANT USAGE.

• Ne jamais verser d'eau sur ce produit qui, au contact de faibles volumes d'eau, peut réagir violemment. • Ne pas placer le flotteur dans un skimmer. Avant la baignade, le placer dans un seau propre contenant 10 litres d'eau tenu à l'écart des baigneurs. Après la baignade, transférer le diffuseur et le contenu du seau dans le bassin. • Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C.

Chlore Choc contient du symclosène (> 530 g/kg)

- H302 Nocif en cas d'ingestion. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P301 + P312 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P330 Rincer la bouche. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
- À utiliser de préférence avant : voir date sur emballage.
- Après rinçage dans l'eau de la piscine les emballages plastiques peuvent être confiés à la filière de recyclage.

Arch Water Products France

Z.I. La Boitardière - 37400 AMBOISE - FRANCE - Tél. 02 47 23 43 00



ATTENTION